

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 13 Mai 1946 relative au marché de gré à gré passé avec la Société de construction des Batignolles pour l'exécution de certains travaux d'aménagement dans les hangars métalliques jumelés (hangars n° 3) appartenant à la colonie.

n° 13

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 mai 1946

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1946

Date du numéro
31 mai 1946

VISAS

Le Conseil représentatif de la Côte française des Somalis, Délibérant conformément aux dispositions de l'article 46, alinéa 5°, du décret du 9 novembre 1945, a adopté, au cours de sa séance du 27 avril 1946, la délibération dont la teneur suit :

TEXTE INTÉGRAL

Article unique.—Est approuvé le projet de marché de gré à gré ci joint, à passer avec la Société de construction des Batignolles, de l'ordre de un million cinq cent mille francs (1.500.000 francs), imputés sur le crédit des « Travaux du port ».

chapitre 18,

article 1

paragraphe : du budget local (exercice 1946). Délibéré et adopté en séance du 21 avril 1946.

la Secrétaire, CARKETERO. Le Président, MARTINE. Vu pour être annexé à l'arrêté en date de ce jour. Le Gouverneur, J. Chaivet.